



Communiqué

Pont Hébert, le jeudi 21 mars 2024,

Le District de Football de la Manche prend acte ce jour du procès-verbal émanant de la Ligue de Football de Normandie paru ce jeudi 21 mars 2024 sur Foot 2000, concernant la suspension de licence à titre conservatoire de Monsieur Vincent DUBOURG jusqu'au terme de la procédure engagée.

Le Comité de direction du District de Football de la Manche va se réunir prochainement.

Les vice-présidents du District de Football de la Manche.

Guy DORIZON et Denis ROUXELIN

